

Vers une rentrée scolaire 2016-2017 sous le sceau de la réforme au Burundi

PANA, 27 août 2016 Bujumbura, Burundi - Au moins six réformes majeures, dont la plus emblématique porte sur la création des "Ecoles d'excellence", vont entrer en vigueur dès la rentrée scolaire 2016-2017 de septembre prochain pour améliorer la qualité, les performances et les compétences du système éducatif national, apprend-on de source officielle à Bujumbura. De l'avis de la ministre burundaise de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'origine de la réforme, Mme Janvière Ndirahisha, les écoles d'excellence vont notamment aider à "résorber les pénuries en cadres d'entreprises, d'enseignants, des chercheurs et d'ingénieurs dotés d'une bonne culture et de compétences en différentes disciplines élevées".

C'est aussi une façon de développer chez les élèves, le "goût de la recherche, de l'esprit d'initiative et de critique, en favorisant une pratique scientifique fondée sur l'investigation-expérimentation". Le gouvernement burundais a déjà avalisé la réforme qui sera sanctionnée par un décret pour "marquer son importance", en lieu et place d'une simple ordonnance ministérielle, selon la même source. Le gouvernement burundais se tournait jusque-là du côté de l'étranger pour perfectionner ses élèves et étudiants au prix fort et les écoles d'excellence locales arrivent à point nommé, se félicite-t-on de la réforme dans les milieux des parents et des éducateurs nationaux.

L'autre réforme-phare annoncée porte sur la réorganisation plus en profondeur du système d'enseignement primaire de six ans pour la remplacer par une "Ecole fondamentale générale, pédagogique et technique" plus fluide de neuf. La réforme a été précédée par la suppression du concours national et principal goulot d'étranglement dans l'admission à l'enseignement secondaire, qui était de rigueur depuis les années 1960 au Burundi. L'autre volet des réformes annoncées prévoit enfin la remise de l'ordre dans l'enseignement privé par le durcissement des conditions d'ouverture, d'agrément et de fermeture des établissements privés, afin de garantir la qualité de l'enseignement. Le réseau scolaire de l'enseignement privé est devenu très dense et incontrôlable ces dernières années au Burundi, dit-on toujours du côté du ministère de l'Education. Dans l'Enseignement supérieur burundais, l'une des réformes majeures de ces dernières années a porté sur la suppression de la licence au profit des études plus approfondies et continues allant du baccalauréat au Doctorat, en passant par le master (BMD). La réforme continue néanmoins à se heurter à certaines réticences et plus de 400 étudiants de la faculté des Lettres et des Sciences humaines à l'université publique de Bujumbura ont été dernièrement renvoyés pour le reste de l'année après avoir contesté de nouvelles matières d'enseignement jugés "encombrantes et sans débouché direct" sur le marché local du travail.